

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Arrêté du 25 juin 2019 autorisant au titre de l'année 2019 l'ouverture d'un recrutement par voie de PACTE pour l'accès au grade d'agent de constatation des douanes

NOR : CPAP1917959A

Par arrêté du ministre de l'action et des comptes publics en date du 25 juin 2019, est autorisée, au titre de l'année 2019, l'ouverture d'un recrutement par la voie du parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et de l'Etat (PACTE) pour l'accès au corps des agents de constatation des douanes (grade d'agent de constatation des douanes).

Le nombre total des places offertes au recrutement est fixé à 10.

La date limite de retrait des dossiers et de clôture des inscriptions est fixée au 16 août 2019, terme de rigueur.

Un avis de recrutement ultérieur, précisant la répartition géographique des postes et les dates limites de retrait et de dépôt des dossiers à Pôle emploi, sera accessible sur le site :

<https://www.economie.gouv.fr/recrutement/pacte-0>

Les candidats retirent et déposent les dossiers au Pôle emploi de leur lieu de domicile. Seuls les candidats déclarés admissibles par la commission de sélection seront convoqués pour un entretien.

Nota. – Pour tout renseignement, les candidats devront s'adresser à l'agence Pôle emploi gestionnaire (service responsable du recrutement).